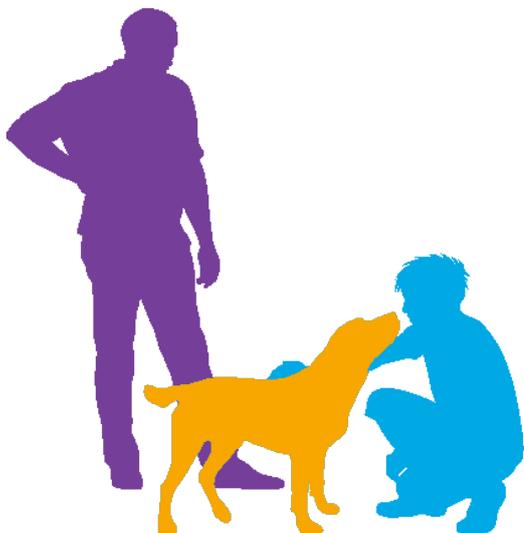


MÉDIATION ANIMALE : APPELS À PROJETS 2024



La Fondation pourra contribuer au fonctionnement (2024 voire 2025) ou à l'investissement (2024 uniquement) de projets portés par des établissements (personnes morales, publiques ou privées) à but non lucratif.

Date de clôture : **LUNDI 4 MARS 2024**

Les candidatures se font **uniquement en ligne** : fondation-apsommer.org/financement

1 L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PAR LA MÉDIATION ANIMALE

Quels publics ?

- Personnes sous-main de justice (milieu ouvert ou incarcération)
- Personnes avec des problématiques d'addictions ou sans domicile
- Enfants et adolescents en grande difficulté (ASE, PJJ)

Qui peut participer ?

- Établissements pénitentiaires, SPIP ou DISP (le statut juridique spécifique des prisons ne doit pas être un frein à leurs candidatures)
- Établissements sociaux et sanitaires (CAARUD, CEF, CER, CH, CHRS, MECS...)
- Lieux de vies conventionnés (ASE, PJJ)

2 DÉVELOPPER LES CAPACITÉS ET LES APPRENTISSAGES POUR DES ENFANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PAR LA MÉDIATION ANIMALE

Quels publics ?

Enfance, adolescence dans un cadre scolaire ou périscolaire

Qui peut participer ?

Personnes morales publiques ou privées à but non lucratif gérant des établissements :

- Établissements et dispositifs scolaires ou périscolaires dont ceux en zones prioritaires, DITEP et ULIS
- Centres sociaux

COMMENT PROCÉDER

Prendre **obligatoirement connaissance du règlement** avant toute démarche,

S'inscrire sur la plateforme en ligne des appels à projet.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- **Obligation d'un co-financement par l'établissement.**

• Ne sont pas concernés par ces appels à projets :

- Les établissements du secteur de la petite enfance (crèche, Relais petite enfance, centres de loisirs, etc.) et ceux du secteur de la gérontologie.

– Les établissements accueillant des personnes en situation de handicap. Un appel à projets spécifique sera lancé fin 2024.

– Les prestataires en médiation animale. Ils peuvent cependant être désignés comme intervenants dans le dossier déposé par les établissements.



FONDATION
A et P SOMMER

Engagée pour
la médiation animale
depuis plus de 50 ans



fondation-apsommer.org